



Public cible :

Professionnels récents dans
une fonction budgétaire AS

Pré-requis :

Etre un professionnel récent
dans une fonction
budgétaire AS

Il est préférable d'avoir suivi
le socle commun AS sur
Syfadis et d'avoir participé
au Module 1

Connaître les fonctionnalités
de base d'EXCEL

Modalités pratiques

Durée : 4 jours soit 28h de
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
600 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

1 groupe de 8 agents Caf
minimum

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**

En 2025 : 71% (14
stagiaires , 1 sessions) / En
2024 : 74% (26 stagiaires) /
en 2025 : 79 % (2 sessions ;
26 stag)

Tarification :

600€ / stagiaire

BUDGET ACTION SOCIALE - Module 2

- Outil et suivi budgétaire

MAJ : Vendredi 13 mars 2026

Objectifs professionnels :

Développer ses connaissances et ses compétences en matière de budget AS.

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Savoir suivre les dépenses et recettes (AFI /AFC)
- Comprendre le questionnaire de redistribution : Enjeux et intérêts / Exercices
- Comprendre le TMS : Enjeux et intérêts / Exercices
- Décisions CAS ou CA : Prévisions et suivi
- Savoir estimer les Fonds de Roulement

Contenu :

Dans la continuité du socle commun AS (suivi sur Syfadis) et du Module 1 (réalisé en
présentiel), les apprenants se retrouvent en présentiel pour le module 2.

Ce module opérationnel de 4 jours revient sur les outils et le suivi budgétaire.

Thématiques du module 2

- **les raisons du suivi des dépenses et recettes (AFI AFC),**
- **Les questionnaires de suivi et de remontée des besoins,**
- **Le TMS,**
- **Les décisions Cas ou Ca,**
- **Le calcul du fonds de roulement**

Méthodes mobilisées :

Pédagogie active et interactive.

Apports théoriques et concrets.

Exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43